

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Renouveler sa carte de séjour ou en demander un duplicata, indiquer un changement de situation ou solliciter un certificat de résidence

Je soussigné(e),

Nom Prénom :

Avoir bien pris acte que les étrangers, résidant en Principauté, sont tenus de souscrire une demande de carte de séjour, dès l'âge de 16 ans.

Avoir bien pris acte que les changements d'adresse ou de situation **doivent être signalés dans les huit jours.**

Déclare sincères et véritables les renseignements fournis sur la présente demande et **s'engage à restituer sa carte de séjour monégasque en cas de départ de la Principauté.**

Déclare sur l'honneur n'avoir jamais encouru de condamnation tant dans son pays d'origine qu'ailleurs, et n'avoir aucune affaire en cours avec la Justice ou avec les services de police. Dans le cas contraire, il lui appartient de le déclarer.

Toute fausse déclaration est réprimée par l'article 98 du Code pénal.

Monaco, le

Signature du demandeur (titulaire de la carte de séjour) :